



## Notre politique sécurité, santé et environnementale assure que :

- nos entreprises offrent un lieu de travail sûr et sain à tous les travailleurs et entrepreneurs et que nous nous soucions de la sécurité et de la santé des clients et visiteurs dans les établissements.
- nous attendons de tous nos salariés et entrepreneurs qu'ils travaillent d'une manière sûre comme prescrit selon la loi, aux prescriptions sécurité CRH et selon les principes de notre industrie.
- nous assurons pour cela que tous nos salariés et entrepreneurs sont conscients de la politique de sécurité et santé de CRH et que les exigences mentionnées dans la brochure de sécurité sont effectivement observées.
- au minimum, nous respectons nos obligations en matière de conformité et améliorerons continuellement nos politiques en matière de sécurité/santé, d'environnement et de qualité en fonction de l'objectif, du contexte et de l'impact de nos activités, produits et services sur l'environnement conformément à notre vision stratégique.
- nous fournissons les moyens nécessaires et un cadre pour fixer des objectifs et des instructions qui sont documentés, communiqués, compris et appliqués au sein de l'organisation selon les principes de l'amélioration continue.
- nous nous assurons que nos salariés et entrepreneurs sont conscients de leurs responsabilités en ce qui concerne nos exigences en matière de sécurité, de qualité et d'environnement intégrées à nos activités quotidiennes.
- nous voulons être proactifs dans notre approche de la protection de l'environnement et de la réduction du changement climatique en optimisant notre consommation d'énergie et de matières premières par une utilisation efficace.
- nous voulons poursuivre un bon rapport de voisinage, en alignant nos activités dans l'intérêt de nos principales parties prenantes.

Stefan Van Buggenhout

Directeur Général

07.01.2019

Theo Smeets

Directeur opérationnel

07.01.2019

